



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-43268>

Département(s) de publication : **37**

Annonce n° **26-43268**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : EFS CPDL

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Santé

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Fourniture de réactifs et consommables d'histocompatibilité pour l'Etablissement Français du Sang Centre-Pays de la Loire (EFS-CPDL)

Description : Fourniture de réactifs et consommables d'histocompatibilité pour l'Etablissement Français du Sang Centre-Pays de la Loire (EFS-CPDL)

Identifiant de la procédure : 8104682f-7085-4f8a-a2db-f7f37db59a26

Identifiant interne : EFS-CPDL282

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

Principales caractéristiques de la procédure : Le présent marché public est passé selon la procédure de l'appel d'offres ouvert définie par les articles L.2124-2, R.2124-1, R.2124-2, R.2161-2 à R.2161-5 du code de la commande publique.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 33696200 Réactifs pour analyses de sang

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Indre-et-Loire (FRB04)

Pays : France

Informations complémentaires : Le marché s'exécute dans les régions Centre-Val de Loire et Pays de la Loire. La liste des adresses des lieux de livraison et les modalités se trouvent dans les documents du marché. Les lieux de livraisons sont les suivants : TOURS (magasin) : 50, avenue Marcel Dassault – BP 40661 – 37206 TOURS cedex 3, NANTES : 34, bd Jean Monnet – BP 9115 – 44011 NANTES Cedex 1, NANTES (magasin) : 108, rue de la basse île – 44400 REZE

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Référence de la consultation : EFS-CPDL282. Accord-cadre mono-attributaire à bon de commande d'une durée de 12 mois à compter de la date de notification reconductible trois fois 12 mois. 10 Lots. Accord-cadre avec montant minimum sur 12 mois et maximum sur 48 mois annoncé pour chaque lot plus bas dans le présent avis. Les critères, les sous-critères et la pondération sont indiqués au règlement de consultation.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Sans objet

Droit transnational applicable : Sans objet

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 10

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 10

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Lot 1 : Fourniture de réactifs et consommables d'histocompatibilité pour l'Etablissement Français du Sang Centre-Pays de la Loire (EFS-CPDL) : Anticorps monoclonaux marqueurs Lymphocytaires

Description : Lot 1 : Fourniture de réactifs et consommables d'histocompatibilité pour l'Etablissement Français du Sang Centre-Pays de la Loire (EFS-CPDL) : Anticorps monoclonaux marqueurs Lymphocytaires

Identifiant interne : 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33696200 Réactifs pour analyses de sang

Options :

Description des options : Le marché public prend effet à compter de sa date de notification pour une durée ferme de 12 mois. À l'issue de cette première période contractuelle de 12 mois, le marché public est reconductible tacitement trois fois par période de 12 mois, sans que sa durée totale puisse excéder 48 mois.

5.1.2 Lieu d'exécution

N'importe où

Informations complémentaires : Le marché s'exécute dans les régions Centre-Val de Loire et Pays de la Loire. La liste des adresses des lieux de livraison et les modalités se trouvent dans les documents du marché. Les lieux de livraisons sont les suivants : TOURS (magasin) : 50, avenue Marcel Dassault – BP 40661 – 37206 TOURS cedex 3, NANTES : 34, bd Jean Monnet – BP 9115 – 44011 NANTES Cedex 1, NANTES (magasin) : 108, rue de la basse île – 44400 REZE

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 80,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Accord-cadre mono-attributaire à bon de commande d'une durée de 12 mois à compter de la date de notification reconductible trois fois 12 mois. Accord-cadre avec montant minimum de 7 000€ HT sur 12 mois et maximum de 80 000€ HT sur 48 mois. Les livraisons s'effectuent aux adresses indiquées dans les documents de la consultation. L'estimation en quantité annuelle est donnée dans les documents de la consultation. Critère 1 : Valeur Technique. 55%. Les sous-critères et leur pondération sont indiqués au règlement de consultation. Critère 2 : Prix. 35%. Les sous-critères et leur pondération sont indiqués au règlement de consultation. Critère 3 : Performances en terme de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE). 10%. Les sous-critères et leur pondération sont indiqués au règlement de consultation.

5.1.10 Critères d'attribution

Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution : Les critères, les sous-critères et la pondération sont décrits au règlement de consultation et dans les rubriques "informations complémentaires" de chacun des lots

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 10/06/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :

Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Montage financier : Le marché est financé sur fonds propres de l'EFS. Sauf refus express du Titulaire mentionné dans son acte d'engagement, une avance lui est versée dans les conditions définies aux articles R.2191-3 à R.2191-10 et aux articles R.2191-15 à R.2191-18 du code de la commande publique. Par dérogation à l'article 11.1 du CCAG FCS, le taux de l'avance est de 10%. Le remboursement de l'avance s'opère par précompte sur les sommes dues ultérieurement au Titulaire en exécution du marché public conformément aux articles R.2191-11, R.2191-12, R. 2191-14 et R.2191- 19 du code de la commande publique. Les clauses financières sont disponibles au CCAP du marché

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif d'Orléans

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif d'Orléans

Informations relatives aux délais de recours : Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer : - dans un délai de 11 jours à compter de la date d'envoi du courrier de rejet, un référé précontractuel sur le fondement des articles L. 551-1 et suivants et R. 551-1 et suivants du code de justice administrative - ou à défaut, le référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 et suivants du code de justice administrative, dans un délai de 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au JOUE/ de la notification de la conclusion du contrat pour les marchés fondés sur un accord-cadre / de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée ; - dans un délai de 2 mois après accomplissement des mesures de publicité appropriées, un

recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles ; - dans un délai de 2 mois à compter de la notification du courrier, un recours pour excès de pouvoir contre les clauses réglementaires des pièces contractuelles sur le fondement des articles R. 421-1 et R. 421-7 du Code de justice administrative.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : EFS CPDL

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : EFS CPDL

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif d'Orléans

Organisation qui reçoit les demandes de participation : EFS CPDL

Organisation qui traite les offres : EFS CPDL

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Lot 2 : Fourniture de réactifs et consommables d'histocompatibilité pour l'Etablissement Français du Sang Centre-Pays de la Loire (EFS-CPDL) : Plaques de titration du Complément

Description : Lot 2 : Fourniture de réactifs et consommables d'histocompatibilité pour l'Etablissement Français du Sang Centre-Pays de la Loire (EFS-CPDL) : Plaques de titration du Complément

Identifiant interne : 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33696200 Réactifs pour analyses de sang

Options :

Description des options : Le marché public prend effet à compter de sa date de notification pour une durée ferme de 12 mois. À l'issue de cette première période contractuelle de 12 mois, le marché public est reconductible tacitement trois fois par période de 12 mois, sans que sa durée totale puisse excéder 48 mois.

5.1.2 Lieu d'exécution

N'importe où

Informations complémentaires : Le marché s'exécute dans les régions Centre-Val de Loire et Pays de la Loire. La liste des adresses des lieux de livraison et les modalités se trouvent dans les documents du marché. Les lieux de livraisons sont les suivants : TOURS (magasin) : 50, avenue Marcel Dassault – BP 40661 – 37206 TOURS cedex 3, NANTES : 34, bd Jean Monnet – BP 9115 – 44011 NANTES Cedex 1, NANTES (magasin) : 108, rue de la basse île – 44400 REZE

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 15,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Accord-cadre mono-attributaire à bon de commande d'une durée de 12 mois à compter de la date de notification reconductible trois fois 12 mois. Accord-cadre avec montant minimum 1 500€ HT sur 12 mois et maximum de 15 000 € HT sur 48 mois. Les livraisons s'effectuent aux adresses indiquées dans les documents de la consultation. L'estimation en quantité annuelle est donnée dans les documents de la consultation. Critère 1 : Valeur Technique. 55%. Les sous-critères et leur pondération sont indiqués au règlement de consultation. Critère 2 : Prix. 35%. Les sous-critères et leur pondération sont indiqués au règlement de consultation. Critère 3 : Performances en terme de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE). 10%. Les sous-critères et leur pondération sont indiqués au règlement de consultation.

5.1.10 Critères d'attribution

Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution : Les critères, les sous-critères et la pondération sont décrits au règlement de consultation et dans les rubriques "informations complémentaires" de chacun des lots

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 10/06/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Montage financier : Le marché est financé sur fonds propres de l'EFS. Sauf refus express du Titulaire mentionné dans son acte d'engagement, une avance lui est versée dans les conditions définies aux articles R.2191-3 à R.2191-10 et aux articles

R.2191-15 à R.2191-18 du code de la commande publique. Par dérogation à l'article 11.1 du CCAG FCS, le taux de l'avance est de 10%. Le remboursement de l'avance s'opère par précompte sur les sommes dues ultérieurement au Titulaire en exécution du marché public conformément aux articles R.2191-11, R.2191-12, R. 2191-14 et R.2191- 19 du code de la commande publique. Les clauses financières sont disponibles au CCAP du marché.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif d'Orléans

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif d'Orléans

Informations relatives aux délais de recours : Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer : - dans un délai de 11 jours à compter de la date d'envoi du courrier de rejet, un référé précontractuel sur le fondement des articles L. 551-1 et suivants et R. 551-1 et suivants du code de justice administrative - ou à défaut, le référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 et suivants du code de justice administrative, dans un délai de 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au JOUE/ de la notification de la conclusion du contrat pour les marchés fondés sur un accord-cadre / de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée ; - dans un délai de 2 mois après accomplissement des mesures de publicité appropriées, un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles ; - dans un délai de 2 mois à compter de la notification du courrier, un recours pour excès de pouvoir contre les clauses réglementaires des pièces contractuelles sur le fondement des articles R. 421-1 et R. 421-7 du Code de justice administrative.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : EFS CPDL

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : EFS CPDL

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif d'Orléans

Organisation qui reçoit les demandes de participation : EFS CPDL

Organisation qui traite les offres : EFS CPDL

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : Lot 3 : Fourniture de réactifs et consommables d'histocompatibilité pour l'Etablissement Français du Sang Centre-Pays de la Loire (EFS-CPDL) : Enzyme TAQ polymérase

Description : Lot 3 : Fourniture de réactifs et consommables d'histocompatibilité pour l'Etablissement Français du Sang Centre-Pays de la Loire (EFS-CPDL) : Enzyme TAQ polymérase

Identifiant interne : 3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33696200 Réactifs pour analyses de sang

Options :

Description des options : Le marché public prend effet à compter de sa date de notification pour une durée ferme de 12 mois. À l'issue de cette première période contractuelle de 12 mois, le marché public est reconductible tacitement trois fois par période de 12 mois, sans que sa durée totale puisse excéder 48 mois.

5.1.2 Lieu d'exécution

N'importe où

Informations complémentaires : Le marché s'exécute dans les régions Centre-Val de Loire et Pays de la Loire. La liste des adresses des lieux de livraison et les modalités se trouvent dans les documents du marché. Les lieux de livraisons sont les suivants : TOURS (magasin) : 50, avenue Marcel Dassault – BP 40661 – 37206 TOURS cedex 3, NANTES : 34, bd Jean Monnet – BP 9115 – 44011 NANTES Cedex 1, NANTES (magasin) : 108, rue de la basse île – 44400 REZE

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 60,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Accord-cadre mono-attributaire à bon de commande d'une durée de 12 mois à compter de la date de notification reconductible trois fois 12 mois. Accord-cadre avec montant minimum 5 500€ HT sur 12 mois et maximum de 60 000€ HT sur 48 mois. Les livraisons s'effectuent aux adresses indiquées dans les documents de la consultation. L'estimation en quantité annuelle est donnée dans les documents de la consultation. Critère 1 : Valeur Technique. 55%. Les sous-critères et leur pondération sont indiqués au règlement de consultation. Critère 2 : Prix. 35%. Les sous-critères et leur pondération sont indiqués au règlement de consultation. Critère 3 : Performances en terme de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE). 10%. Les sous-critères et leur pondération sont indiqués au règlement de consultation.

5.1.10 Critères d'attribution

Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution : Les critères, les sous-critères et la pondération sont décrits au règlement de consultation et dans les rubriques "informations complémentaires" de chacun des lots

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 10/06/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Montage financier : Le marché est financé sur fonds propres de l'EFS. Sauf refus express du Titulaire mentionné dans son acte d'engagement, une avance lui est versée dans les conditions définies aux articles R.2191-3 à R.2191-10 et aux articles R.2191-15 à R.2191-18 du code de la commande publique. Par dérogation à l'article 11.1 du CCAG FCS, le taux de l'avance est de 10%. Le remboursement de l'avance s'opère par précompte sur les sommes dues ultérieurement au Titulaire en exécution du marché public conformément aux articles R.2191-11, R.2191-12, R.2191-14 et R.2191-19 du code de la commande publique. Les clauses financières sont disponibles au CCAP du marché.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif d'Orléans

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif d'Orléans

Informations relatives aux délais de recours : Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer : - dans un délai de 11 jours à compter de la date d'envoi du courrier de rejet, un référé précontractuel sur le fondement des articles L. 551-1 et suivants et R. 551-1 et suivants du code de justice administrative - ou à défaut, le référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 et suivants du code de justice administrative, dans un délai de 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au JOUE/ de la notification de la conclusion du contrat pour les marchés fondés sur un accord-cadre / de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée ; - dans un délai de 2 mois après accomplissement des mesures de publicité appropriées, un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles ; - dans un délai de 2 mois à compter de la notification du courrier, un recours pour excès de pouvoir contre les clauses réglementaires des pièces contractuelles sur le fondement des articles R. 421-1 et R. 421-7 du Code de justice administrative.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : EFS CPDL

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : EFS CPDL

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif d'Orléans

Organisation qui reçoit les demandes de participation : EFS CPDL

Organisation qui traite les offres : EFS CPDL

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

Titre : Lot 4 : Fourniture de réactifs et consommables d'histocompatibilité pour l'Etablissement Français du Sang Centre-Pays de la Loire (EFS-CPDL) : Solution de coloration pour réactions de Lymphocytotoxicité en Fluorescence avec stabilisateur

Description : Lot 4 : Fourniture de réactifs et consommables d'histocompatibilité pour l'Etablissement Français du Sang Centre-Pays de la Loire (EFS-CPDL) : Solution de coloration pour réactions de Lymphocytotoxicité en Fluorescence avec stabilisateur

Identifiant interne : 4

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33696200 Réactifs pour analyses de sang

Options :

Description des options : Le marché public prend effet à compter de sa date de notification pour une durée ferme de 12 mois. À l'issue de cette première période contractuelle de 12 mois, le marché public est reconductible tacitement trois fois par période de 12 mois, sans que sa durée totale puisse excéder 48 mois.

5.1.2 Lieu d'exécution

N'importe où

Informations complémentaires : Le marché s'exécute dans les régions Centre-Val de Loire et Pays de la Loire. La liste des adresses des lieux de livraison et les modalités se trouvent dans les documents du marché. Les lieux de livraisons sont les suivants : TOURS (magasin) : 50, avenue Marcel Dassault – BP 40661 – 37206 TOURS cedex 3, NANTES : 34, bd Jean Monnet – BP 9115 – 44011 NANTES Cedex 1, NANTES (magasin) : 108, rue de la basse île – 44400 REZE

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 20,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Accord-cadre mono-attributaire à bon de commande d'une durée de 12 mois à compter de la date de notification reconductible trois fois 12 mois. Accord-cadre avec montant minimum 2 000€ HT sur 12 mois et maximum de 20 000€ HT sur 48 mois. Les livraisons s'effectuent aux adresses indiquées dans les documents de la consultation. L'estimation en quantité annuelle est donnée dans les documents de la consultation. Critère 1 : Valeur Technique. 55%. Les sous-critères et leur pondération sont indiqués au règlement de consultation. Critère 2 : Prix. 35%. Les sous-critères et leur pondération sont indiqués au règlement de consultation. Critère 3 : Performances en terme de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE). 10%. Les sous-critères et leur pondération sont indiqués au règlement de consultation.

5.1.10 Critères d'attribution

Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution : Les critères, les sous-critères et la pondération sont décrits au règlement de consultation et dans les rubriques "informations complémentaires" de chacun des lots

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 10/06/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :

Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Montage financier : Le marché est financé sur fonds propres de l'EFS. Sauf refus express du Titulaire mentionné dans son acte d'engagement, une avance lui est versée dans les conditions définies aux articles R.2191-3 à R.2191-10 et aux articles R.2191-15 à R.2191-18 du code de la commande publique. Par dérogation à l'article 11.1 du CCAG FCS, le taux de l'avance est de 10%. Le remboursement de l'avance s'opère par précompte sur les sommes dues ultérieurement au Titulaire en exécution du marché public conformément aux articles R.2191-11, R.2191-12, R. 2191-14 et R.2191- 19 du code de la commande publique. Les clauses financières sont disponibles au CCAP du marché.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif d'Orléans

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif d'Orléans

Informations relatives aux délais de recours : Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer : - dans un délai de 11 jours à compter de la date d'envoi du courrier de rejet, un référé précontractuel sur le fondement des articles L. 551-1 et suivants et R. 551-1 et suivants du code de justice administrative - ou à défaut, le référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 et suivants du code de justice administrative, dans un délai de 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au JOUE/ de la notification de la conclusion du contrat pour les marchés fondés sur un accord-cadre / de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée ; - dans un délai de 2 mois après accomplissement des mesures de publicité appropriées, un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles ; - dans un délai de 2 mois à compter de la notification du courrier, un recours pour excès de pouvoir contre les clauses réglementaires des pièces contractuelles sur le fondement des articles R. 421-1 et R. 421-7 du Code de justice administrative

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : EFS CPDL

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : EFS CPDL

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif d'Orléans

Organisation qui reçoit les demandes de participation : EFS CPDL

Organisation qui traite les offres : EFS CPDL

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0005

Titre : Lot 5 : Fourniture de réactifs et consommables d'histocompatibilité pour l'Etablissement Français du Sang Centre-Pays de la Loire (EFS-CPDL) : Kit pour isolement de l'ADN à partir de sang total

Description : Lot 5 : Fourniture de réactifs et consommables d'histocompatibilité pour l'Etablissement Français du Sang Centre-Pays de la Loire (EFS-CPDL) : Kit pour isolement de l'ADN à partir de sang total

Identifiant interne : 5

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33696200 Réactifs pour analyses de sang

Options :

Description des options : Le marché public prend effet à compter de sa date de notification pour une durée ferme de 12 mois. À l'issue de cette première période contractuelle de 12 mois, le marché public est reconductible tacitement trois fois par période de 12 mois, sans que sa durée totale puisse excéder 48 mois.

5.1.2 Lieu d'exécution

N'importe où

Informations complémentaires : Le marché s'exécute dans les régions Centre-Val de Loire et Pays de la Loire. La liste des adresses des lieux de livraison et les modalités se trouvent dans les documents du marché. Les lieux de livraisons sont les suivants : TOURS (magasin) : 50, avenue Marcel Dassault – BP 40661 – 37206 TOURS cedex 3, NANTES : 34, bd Jean Monnet – BP 9115 – 44011 NANTES Cedex 1, NANTES (magasin) : 108, rue de la basse île – 44400 REZE

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 90,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Accord-cadre mono-attributaire à bon de commande d'une durée de 12 mois à compter de la date de notification reconductible trois fois 12 mois. Accord-cadre avec montant minimum 7 500€ HT sur 12 mois et maximum de 90 000€ HT sur 48 mois. Les livraisons s'effectuent aux adresses indiquées dans les documents de la consultation. L'estimation en quantité annuelle est donnée dans les documents de la consultation. Critère 1 : Prix. 90%. Les sous-critères et leur pondération sont indiqués au règlement de consultation. Critère 2 : Performances en terme de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE). 10%. Les sous-critères et leur pondération sont indiqués au règlement de consultation.

5.1.10 Critères d'attribution

Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution : Les critères, les sous-critères et la pondération sont décrits au règlement de consultation et dans les rubriques "informations complémentaires" de chacun des lots

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 10/06/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Montage financier : Le marché est financé sur fonds propres de l'EFS. Sauf refus express du Titulaire mentionné dans son acte d'engagement, une avance lui est versée dans les conditions définies aux articles R.2191-3 à R.2191-10 et aux articles R.2191-15 à R.2191-18 du code de la commande publique. Par dérogation à l'article 11.1 du CCAG FCS, le taux de l'avance est de 10%. Le remboursement de l'avance s'opère par précompte sur les sommes dues ultérieurement au Titulaire en exécution du marché public conformément aux articles R.2191-11, R.2191-12, R.2191-14 et R.2191-19 du code de la commande publique. Les clauses financières sont disponibles au CCAP du marché.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif d'Orléans

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif d'Orléans

Informations relatives aux délais de recours : Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer : - dans un délai de 11 jours à compter de la date d'envoi du courrier de rejet, un référé précontractuel sur le fondement des articles L. 551-1 et suivants et R. 551-1 et suivants du code de justice administrative - ou à défaut, le référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 et suivants du code de justice administrative, dans un délai de 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au JOUE/ de la notification de la conclusion du contrat pour les marchés fondés sur un accord-cadre / de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée ; - dans un délai de 2 mois après accomplissement des mesures de publicité appropriées, un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles ; - dans un délai de 2 mois à compter de la notification du courrier, un recours pour excès de pouvoir contre les clauses réglementaires des pièces contractuelles sur le fondement des articles R. 421-1 et R. 421-7 du Code de justice administrative

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : EFS CPDL

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : EFS CPDL

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif d'Orléans

Organisation qui reçoit les demandes de participation : EFS CPDL

Organisation qui traite les offres : EFS CPDL

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0006

Titre : Lot 6 : Fourniture de réactifs et consommables d'histocompatibilité pour l'Etablissement Français du Sang Centre-Pays de la Loire (EFS-CPDL) : Complément de lapin congelé

Description : Lot 6 : Fourniture de réactifs et consommables d'histocompatibilité pour l'Etablissement Français du Sang Centre-Pays de la Loire (EFS-CPDL) : Complément de lapin congelé

Identifiant interne : 6

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33696200 Réactifs pour analyses de sang

Options :

Description des options : Le marché public prend effet à compter de sa date de notification pour une durée ferme de 12 mois. À l'issue de cette première période contractuelle de 12 mois, le marché public est reconductible tacitement trois fois par période de 12 mois, sans que sa durée totale puisse excéder 48 mois.

5.1.2 Lieu d'exécution

N'importe où

Informations complémentaires : Le marché s'exécute dans les régions Centre-Val de Loire et Pays de la Loire. La liste des adresses des lieux de livraison et les modalités se trouvent dans les documents du marché. Les lieux de livraisons sont les suivants : TOURS (magasin) : 50, avenue Marcel Dassault – BP 40661 – 37206 TOURS cedex 3, NANTES : 34, bd Jean Monnet – BP 9115 – 44011 NANTES Cedex 1, NANTES (magasin) : 108, rue de la basse île – 44400 REZE

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 35,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Accord-cadre mono-attributaire à bon de commande d'une durée de 12 mois à compter de la date de notification reconductible trois fois 12 mois. Accord-cadre avec montant minimum 3 500€ HT sur 12 mois et maximum de 35 000€ HT sur 48 mois. Les livraisons s'effectuent aux adresses indiquées dans les documents de la consultation. L'estimation en quantité annuelle est donnée dans les documents de la consultation. Critère 1 : Valeur Technique. 55%. Les sous-critères et leur pondération sont indiqués au règlement de consultation. Critère 2 : Prix. 35%. Les sous-critères et leur pondération sont indiqués au règlement de consultation. Critère 3 : Performances en terme de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE). 10%. Les sous-critères et leur pondération sont indiqués au règlement de consultation.

5.1.10 Critères d'attribution

Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution : Les critères, les sous-critères et la pondération sont décrits au règlement de consultation et dans les rubriques "informations complémentaires" de chacun des lots

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 10/06/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Montage financier : Le marché est financé sur fonds propres de l'EFS. Sauf refus express du Titulaire mentionné dans son acte d'engagement, une avance lui est versée dans les conditions définies aux articles R.2191-3 à R.2191-10 et aux articles R.2191-15 à R.2191-18 du code de la commande publique. Par dérogation à l'article 11.1 du CCAG FCS, le taux de l'avance est de 10%. Le remboursement de l'avance s'opère par précompte sur les sommes dues ultérieurement au Titulaire en exécution du marché public conformément aux articles R.2191-11, R.2191-12, R.2191-14 et R.2191-19 du code de la commande publique. Les clauses financières sont disponibles au CCAP du marché.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif d'Orléans

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif d'Orléans

Informations relatives aux délais de recours : Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer : - dans un délai de 11 jours à compter de la date d'envoi du courrier de rejet, un référé précontractuel sur le fondement des articles L. 551-1 et suivants et R. 551-1 et suivants du code de justice administrative - ou à défaut, le référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 et suivants du code de justice administrative, dans un délai de 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au JOUE/ de la notification de la conclusion du contrat pour les marchés fondés sur un accord-cadre / de 6 mois à

compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée ; - dans un délai de 2 mois après accomplissement des mesures de publicité appropriées, un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles ; - dans un délai de 2 mois à compter de la notification du courrier, un recours pour excès de pouvoir contre les clauses réglementaires des pièces contractuelles sur le fondement des articles R. 421-1 et R. 421-7 du Code de justice administrative.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : EFS CPDL

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : EFS CPDL

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif d'Orléans

Organisation qui reçoit les demandes de participation : EFS CPDL

Organisation qui traite les offres : EFS CPDL

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0007

Titre : Lot 7 : Fourniture de réactifs et consommables d'histocompatibilité pour l'Etablissement Français du Sang Centre-Pays de la Loire (EFS-CPDL) : Kit pour détection de l'ADN Circulant du donneur

Description : Lot 7 : Fourniture de réactifs et consommables d'histocompatibilité pour l'Etablissement Français du Sang Centre-Pays de la Loire (EFS-CPDL) : Kit pour détection de l'ADN Circulant du donneur

Identifiant interne : 7

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33696200 Réactifs pour analyses de sang

Options :

Description des options : Le marché public prend effet à compter de sa date de notification pour une durée ferme de 12 mois. À l'issue de cette première période contractuelle de 12 mois, le marché public est reconductible tacitement trois fois par période de 12 mois, sans que sa durée totale puisse excéder 48 mois.

5.1.2 Lieu d'exécution

N'importe où

Informations complémentaires : Le marché s'exécute dans les régions Centre-Val de Loire et Pays de la Loire. La liste des adresses des lieux de livraison et les modalités se trouvent dans les documents du marché. Les lieux de livraisons sont les suivants : TOURS (magasin) : 50, avenue Marcel Dassault – BP 40661 – 37206 TOURS cedex 3, NANTES : 34, bd Jean Monnet – BP 9115 – 44011 NANTES Cedex 1, NANTES (magasin) : 108, rue de la basse île – 44400 REZE

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 365,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Accord-cadre mono-attributaire à bon de commande d'une durée de 12 mois à compter de la date de notification reconductible trois fois 12 mois. Accord-cadre avec montant minimum 30 000€ HT sur 12 mois et maximum de 365 000€ HT sur 48 mois. Les livraisons s'effectuent aux adresses indiquées dans les documents de la consultation. L'estimation en quantité annuelle est donnée dans les documents de la consultation. Critère 1 : Valeur Technique. 55%. Les sous-critères et leur pondération sont indiqués au règlement de consultation. Critère 2 : Prix. 35%. Les sous-critères et leur pondération sont indiqués au règlement de consultation. Critère 3 : Performances en terme de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE). 10%. Les sous-critères et leur pondération sont indiqués au règlement de consultation.

5.1.10 Critères d'attribution

Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution : Les critères, les sous-critères et la pondération sont décrits au règlement de consultation et dans les rubriques "informations complémentaires" de chacun des lots

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 10/06/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Montage financier : Le marché est financé sur fonds propres de l'EFS. Sauf refus express du Titulaire mentionné dans son acte d'engagement, une avance lui est versée dans les conditions définies aux articles R.2191-3 à R.2191-10 et aux articles R.2191-15 à R.2191-18 du code de la commande publique. Par dérogation à l'article 11.1 du CCAG FCS, le taux de l'avance est de 10%. Le remboursement de l'avance s'opère par précompte sur les sommes dues ultérieurement au Titulaire en exécution du marché public conformément aux articles R.2191-11, R.2191-12, R. 2191-14 et R.2191- 19 du code de la commande publique. Les clauses financières sont disponibles au CCAP du marché.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif d'Orléans

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif d'Orléans

Informations relatives aux délais de recours : Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer : - dans un délai de 11 jours à compter de la date d'envoi du courrier de rejet, un référé précontractuel sur le fondement des articles L. 551-1 et suivants et R. 551-1 et suivants du code de justice administrative - ou à défaut, le référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 et suivants du code de justice administrative, dans un délai de 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au JOUE/ de la notification de la conclusion du contrat pour les marchés fondés sur un accord-cadre / de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée ; - dans un délai de 2 mois après accomplissement des mesures de publicité appropriées, un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles ; - dans un délai de 2 mois à compter de la notification du courrier, un recours pour excès de pouvoir contre les clauses réglementaires des pièces contractuelles sur le fondement des articles R. 421-1 et R. 421-7 du Code de justice administrative

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : EFS CPDL

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : EFS CPDL

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif d'Orléans

Organisation qui reçoit les demandes de participation : EFS CPDL

Organisation qui traite les offres : EFS CPDL

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0008

Titre : Lot 8 : Fourniture de réactifs et consommables d'histocompatibilité pour l'Etablissement Français du Sang Centre-Pays de la Loire (EFS-CPDL) : Kit pour Lyse des globules rouges

Description : Lot 8 : Fourniture de réactifs et consommables d'histocompatibilité pour l'Etablissement Français du Sang Centre-Pays de la Loire (EFS-CPDL) : Kit pour Lyse des globules rouges

Identifiant interne : 8

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 33696200 Réactifs pour analyses de sang

Options :

Description des options : Le marché public prend effet à compter de sa date de notification pour une durée ferme de 12 mois. À l'issue de cette première période contractuelle de 12 mois, le marché public est reconductible tacitement trois fois par période de 12 mois, sans que sa durée totale puisse excéder 48 mois.

5.1.2 Lieu d'exécution

N'importe où

Informations complémentaires : Le marché s'exécute dans les régions Centre-Val de Loire et Pays de la Loire. La liste des adresses des lieux de livraison et les modalités se trouvent dans les documents du marché. Les lieux de livraisons sont les suivants : TOURS (magasin) : 50, avenue Marcel Dassault – BP 40661 – 37206 TOURS cedex 3, NANTES : 34, bd Jean Monnet – BP 9115 – 44011 NANTES Cedex 1, NANTES (magasin) : 108, rue de la basse île – 44400 REZE

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 10,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Accord-cadre mono-attributaire à bon de commande d'une durée de 12 mois à compter de la date de notification reconductible trois fois 12 mois. Accord-cadre avec montant minimum 1 000€ HT sur 12 mois et maximum de 10 000 € HT sur 48 mois. Les livraisons s'effectuent aux adresses indiquées dans les documents de la consultation. L'estimation en quantité annuelle est donnée dans les documents de la consultation. Critère 1 : Valeur Technique. 55%. Les sous-critères et leur pondération sont indiqués au règlement de consultation. Critère 2 : Prix. 35%. Les sous-critères et leur pondération sont indiqués au règlement de consultation. Critère 3 : Performances en terme de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE). 10%. Les sous-critères et leur pondération sont indiqués au règlement de consultation.

5.1.10 Critères d'attribution

Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution : Les critères, les sous-critères et la pondération sont décrits au règlement de consultation et dans les rubriques "informations complémentaires" de chacun des lots

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 10/06/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Montage financier : Le marché est financé sur fonds propres de l'EFS. Sauf refus express du Titulaire mentionné dans son acte d'engagement, une avance lui est versée dans les conditions définies aux articles R.2191-3 à R.2191-10 et aux articles R.2191-15 à R.2191-18 du code de la commande publique. Par dérogation à l'article 11.1 du CCAG FCS, le taux de l'avance est de 10%. Le remboursement de l'avance s'opère par précompte sur les sommes dues ultérieurement au Titulaire en exécution du marché public conformément aux articles R.2191-11, R.2191-12, R.2191-14 et R.2191-19 du code de la commande publique. Les clauses financières sont disponibles au CCAP du marché.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif d'Orléans

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif d'Orléans

Informations relatives aux délais de recours : Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer : - dans un délai de 11 jours à compter de la date d'envoi du courrier de rejet, un référé précontractuel sur le fondement des articles L. 551-1 et suivants et R. 551-1 et suivants du code de justice administrative - ou à défaut, le référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 et suivants du code de justice administrative, dans un délai de 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au JOUE/ de la notification de la conclusion du contrat pour les marchés fondés sur un accord-cadre / de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée ; - dans un délai de 2 mois après accomplissement des mesures de publicité appropriées, un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles ; - dans un délai de 2 mois à compter de la notification du courrier, un recours pour excès de pouvoir contre les clauses réglementaires des pièces contractuelles sur le fondement des articles R. 421-1 et R. 421-7 du Code de justice administrative

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : EFS CPDL

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : EFS CPDL

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif d'Orléans

Organisation qui reçoit les demandes de participation : EFS CPDL

Organisation qui traite les offres : EFS CPDL

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0009

Titre : Lot 9 : Fourniture de réactifs et consommables d'histocompatibilité pour l'Etablissement Français du Sang Centre-Pays de la Loire (EFS-CPDL) : Réactif de séquençage HLA d'urgence par TGS

Description : Lot 9 : Fourniture de réactifs et consommables d'histocompatibilité pour l'Etablissement Français du Sang Centre-Pays de la Loire (EFS-CPDL) : Réactif de séquençage HLA d'urgence par TGS

Identifiant interne : 9

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33696200 Réactifs pour analyses de sang

Options :

Description des options : Le marché public prend effet à compter de sa date de notification pour une durée ferme de 12 mois. À l'issue de cette première période contractuelle de 12 mois, le marché public est reconductible tacitement trois fois par période de 12 mois, sans que sa durée totale puisse excéder 48 mois.

5.1.2 Lieu d'exécution

N'importe où

Informations complémentaires : Le marché s'exécute dans les régions Centre-Val de Loire et Pays de la Loire. La liste des adresses des lieux de livraison et les modalités se trouvent dans les documents du marché. Les lieux de livraisons sont les suivants : TOURS (magasin) : 50, avenue Marcel Dassault – BP 40661 – 37206 TOURS cedex 3, NANTES : 34, bd Jean Monnet – BP 9115 – 44011 NANTES Cedex 1, NANTES (magasin) : 108, rue de la basse île – 44400 REZE

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 295,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Accord-cadre mono-attributaire à bon de commande d'une durée de 12 mois à compter de la date de notification reconductible trois fois 12 mois. Accord-cadre avec montant minimum 25 000€ HT sur 12 mois et maximum de 295 000€ HT sur 48 mois. Les livraisons s'effectuent aux adresses indiquées dans les documents de la consultation. L'estimation en quantité annuelle est donnée dans les documents de la consultation Critère 1 : Valeur Technique. 55%. Les sous-critères et leur pondération sont indiqués au règlement de consultation. Critère 2 : Prix. 35%. Les sous-critères et leur pondération sont indiqués au règlement de consultation. Critère 3 : Performances en terme de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE). 10%. Les sous-critères et leur pondération sont indiqués au règlement de consultation.

5.1.10 Critères d'attribution

Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution : Les critères, les sous-critères et la pondération sont décrits au règlement de consultation et dans les rubriques "informations complémentaires" de chacun des lots

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variante : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 10/06/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :

Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Montage financier : Le marché est financé sur fonds propres de l'EFS. Sauf refus express du Titulaire mentionné dans son acte d'engagement, une avance lui est versée dans les conditions définies aux articles R.2191-3 à R.2191-10 et aux articles R.2191-15 à R.2191-18 du code de la commande publique. Par dérogation à l'article 11.1 du CCAG FCS, le taux de l'avance est de 10%. Le remboursement de l'avance s'opère par précompte sur les sommes dues ultérieurement au Titulaire en exécution du marché public conformément aux articles R.2191-11, R.2191-12, R.2191-14 et R.2191-19 du code de la commande publique. Les clauses financières sont disponibles au CCAP du marché

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif d'Orléans

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif d'Orléans

Informations relatives aux délais de recours : Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer : - dans un délai de 11 jours à compter de la date d'envoi du courrier de rejet, un référé précontractuel sur le fondement des articles L. 551-1 et suivants et R. 551-1 et suivants du code de justice administrative - ou à défaut, le référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 et suivants du code de justice administrative, dans un délai de 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au JOUE/ de la notification de la conclusion du contrat pour les marchés fondés sur un accord-cadre / de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée ; - dans un délai de 2 mois après accomplissement des mesures de publicité appropriées, un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles ; - dans un délai de 2 mois à compter de la notification du courrier, un recours pour excès de pouvoir contre les clauses réglementaires des pièces contractuelles sur le fondement des articles R. 421-1 et R. 421-7 du Code de justice administrative

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : EFS CPDL

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : EFS CPDL

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif d'Orléans

Organisation qui reçoit les demandes de participation : EFS CPDL

Organisation qui traite les offres : EFS CPDL

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0010

Titre : Lot 10 : Fourniture de réactifs et consommables d'histocompatibilité pour l'Etablissement Français du Sang Centre-Pays de la Loire (EFS-CPDL) : Réactif Wipe test

Description : Lot 10 : Fourniture de réactifs et consommables d'histocompatibilité pour l'Etablissement Français du Sang Centre-Pays de la Loire (EFS-CPDL) : Réactif Wipe test

Identifiant interne : 10

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33696200 Réactifs pour analyses de sang

Options :

Description des options : Le marché public prend effet à compter de sa date de notification pour une durée ferme de 12 mois. À l'issue de cette première période contractuelle de 12 mois, le marché public est reconductible tacitement trois fois par période de 12 mois, sans que sa durée totale puisse excéder 48 mois.

5.1.2 Lieu d'exécution

N'importe où

Informations complémentaires : Le marché s'exécute dans les régions Centre-Val de Loire et Pays de la Loire. La liste des adresses des lieux de livraison et les modalités se trouvent dans les documents du marché. Les lieux de livraisons sont les suivants : TOURS (magasin) : 50, avenue Marcel Dassault – BP 40661 – 37206 TOURS cedex 3, NANTES : 34, bd Jean Monnet – BP 9115 – 44011 NANTES Cedex 1, NANTES (magasin) : 108, rue de la basse île – 44400 REZE

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 20,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Accord-cadre mono-attributaire à bon de commande d'une durée de 12 mois à compter de la date de notification reconductible trois fois 12 mois. Accord-cadre avec montant minimum 2 000€ HT sur 12 mois et maximum de 20 000€ HT sur 48 mois. Les livraisons s'effectuent aux adresses indiquées dans les documents de la consultation. L'estimation en quantité annuelle est donnée dans les documents de la consultation. Critère 1 : Valeur Technique. 55%. Les sous-critères et leur pondération sont indiqués au règlement de consultation. Critère 2 : Prix. 35%. Les sous-critères et leur pondération sont indiqués au règlement de consultation. Critère 3 : Performances en terme de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE). 10%. Les sous-critères et leur pondération sont indiqués au règlement de consultation.

5.1.10 Critères d'attribution

Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution : Les critères, les sous-critères et la pondération sont décrits au règlement de consultation et dans les rubriques "informations complémentaires" de chacun des lots

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 10/06/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Montage financier : Le marché est financé sur fonds propres de l'EFS. Sauf refus express du Titulaire mentionné dans son acte d'engagement, une avance lui est versée dans les conditions définies aux articles R.2191-3 à R.2191-10 et aux articles R.2191-15 à R.2191-18 du code de la commande publique. Par dérogation à l'article 11.1 du CCAG FCS, le taux de l'avance est de 10%. Le remboursement de l'avance s'opère par précompte sur les sommes dues ultérieurement au Titulaire en exécution du marché public conformément aux articles R.2191-11, R.2191-12, R.2191-14 et R.2191-19 du code de la commande publique. Les clauses financières sont disponibles au CCAP du marché.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif d'Orléans

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif d'Orléans

Informations relatives aux délais de recours : Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer : - dans un délai de 11 jours à compter de la date d'envoi du courrier de rejet, un référé précontractuel sur le fondement des articles L. 551-1 et suivants et R. 551-1 et suivants du code de justice administrative - ou à défaut, le référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 et suivants du code de justice administrative, dans un délai de 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au JOUE/ de la notification de la conclusion du contrat pour les marchés fondés sur un accord-cadre / de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée ; - dans un délai de 2 mois après accomplissement des mesures de publicité appropriées, un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles ; - dans un délai de 2 mois à compter de la notification du courrier, un recours pour excès de pouvoir contre les clauses réglementaires des pièces contractuelles sur le fondement des articles R. 421-1 et R. 421-7 du Code de justice administrative

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : EFS CPDL

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : EFS CPDL

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif d'Orléans

Organisation qui reçoit les demandes de participation : EFS CPDL

Organisation qui traite les offres : EFS CPDL

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : EFS CPDL

Numéro d'enregistrement : 42882285202256

Adresse postale : 50, avenue Marcel Dassault - BP 40661

Ville : Tours cedex 3

Code postal : 37206

Subdivision pays (NUTS) : Indre-et-Loire (FRB04)

Pays : France

Point de contact : MP CPDL MP CPDL

Adresse électronique : CpdL.MarchesPublics@efs.sante.fr

Téléphone : +332 47 36 21 00

Adresse internet : <https://dondesang.efs.sante.fr>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif d'Orléans

Numéro d'enregistrement : 174 500 058 00022

Adresse postale : 28 rue de la Bretonnerie

Ville : Orléans

Code postal : 45000

Subdivision pays (NUTS) : Loiret (FRB06)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-orleans@juradm.fr

Téléphone : +332 38 77 59 00

Adresse internet : <https://orleans.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 0b47de75-9ee5-400c-b89f-2ff0efef033e - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 29/04/2026 à 07:16

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 29/04/2026